

fois même l'on doit les mettre publiquement en cause, et cela, sans la moindre hésitation, car, quiconque pose des actes préjudiciables au bien commun, perd par là même le droit à tous les égards qui semblaient justifier de tels actes.

Un particulier même a le droit de sacrifier la réputation d'un ou de plusieurs individus qui l'attaquent injustement dans la sienne, quand il n'a pas d'autre moyen d'obtenir une réparation efficace. Si le particulier a droit à autant, que ne faut-il pas dire quand il s'agit du bien général ?

Mais, dira-t-on peut-être ici, n'est-il pas défendu de se faire justice à soi-même ?

Il est défendu de se faire justice à soi-même, en ce sens que le particulier n'a pas le droit d'infliger lui-même des peines vindicatives à ceux qui lui ont fait subir une injure ou éprouver un dommage ; en ce sens encore qu'il ne peut, de son autorité propre, dépouiller personne d'une possession de biens temporels à laquelle il a véritablement droit ; mais il ne lui est nullement défendu de repousser une injuste agression, encore moins de la signaler.

Quoi ! voici un individu ou des individus qui travaillent activement à la ruine du bien ; leurs actes mêmes sont publics, et je n'aurai pas la permission de dire ce que je vois et de donner l'alarme ? De grâce, épargnons le bon sens ; nous le forcerons à émigrer, si nous le maltraitons trop.

Mais, réplique-t-on, ces pauvres individus ne savent pas ce qu'ils font. Ne devez-vous pas les ménager à cause de leur ignorance ?

Il ne savent pas ce qu'ils font ! Mais parce qu'ils agissent sans connaître la nature et la portée de leurs actes, ces actes en existent-ils moins ? Et s'ils existent, ne sont-ils pas aussi gros de conséquences funestes que s'ils avaient été accomplis avec parfaite connaissance de cause ? J'avoue bien que devant Dieu ceux qui agissent sans savoir ce qu'ils font, n'auront pas un compte rigoureux à rendre ; mais cela n'empêche pas que leurs actes n'aient parfois de terribles conséquences.

On insiste et l'on dit : On voyait ce que vous voyez ; mais vous l'avez terriblement fait ressentir. Par certaines considéra-